



Volleyball
Canada



CERTIFICATION DES ENTRAÎNEURS :

MAINTENIR VOTRE STATUT ACTIF

Tous les entraîneurs de volleyball certifiés du PNCE doivent maintenir leur statut *actif* par l'entremise du perfectionnement professionnel et de la formation continue.

En collaboration avec le PNCE, Volleyball Canada accordera aux entraîneurs des crédits (points de PP) pour leur participation à des activités de perfectionnement professionnel reconnues. Les entraîneurs peuvent suivre leurs points de PP via leur compte [Le Casier du PNCE](#).

Exigences :

Entraîneur de développement certifié

20 points de PP
dans les cinq ans

Entraîneur de développement avancé certifié

20 points de PP
dans les cinq ans

Entraîneur de performance certifié et plus

30 points de PP
dans les cinq ans

POSSIBILITÉS DE PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL RECONNUES PAR VOLLEYBALL CANADA :

ACTIF

Entraîneur(e) actif(ive)	1 point par année *	Limite de 1 point par année
Personne-ressource active	1 point par année *	Limite de 1 point par année
Évaluateur(trice) d'entraîneurs actif(ive)	1 point par année *	Limite de 1 point par année

FORMATION DU PNCE

Formation multisports du PNCE Comprend, mais sans s'y limiter : <ul style="list-style-type: none"> • Modules multisports du PNCE • Formation PR multisports du PNCE • Formation EE multisports du PNCE • Formation FRDE multisports du PNCE 	Jusqu'à 5 points par module	Aucune limite
Formation spécifique au volleyball du PNCE Comprend, mais sans s'y limiter : <ul style="list-style-type: none"> • Apprentissage en ligne Fondements du volleyball • Apprentissage en ligne du Programme de volleyball élémentaire • Atelier de volleyball du PNCE • Formation PR en volleyball du PNCE • Formation EE en volleyball du PNCE • Formation FRDE en volleyball du PNCE 	Jusqu'à 5 points par module	Aucune limite
Réévaluation du PNCE Les entraîneurs certifiés qui achèvent avec succès une réévaluation pour leur contexte approprié recevront la totalité des points de PP pour ce contexte	100 % des points requis pour le crédit PP dans le contexte	Aucun autre PP n'est requis si l'entraîneur(e) choisit la réévaluation

FORMATION NON LIÉE AU PNCE

Formation multisports non liée au PNCE Comprend, mais sans s'y limiter : <ul style="list-style-type: none"> • Leaders d'activités de Respect et sport • Conférences et symposiums sur le sport • Webinaires et apprentissage en ligne 	Jusqu'à 3 points par module *	Limite de 10 points par période de maintien (5 ans)
Formation en volleyball non liée au PNCE Doit être organisée par VC ou l'APT et comprendre, mais sans s'y limiter : <ul style="list-style-type: none"> • Symposiums d'entraîneurs de volleyball • Cours et séminaires de volleyball • Webinaires et apprentissage en ligne sur le volleyball 	Jusqu'à 3 points par événement *	Aucune limite

APPRENTISSAGE AUTONOME

Initiatives de PP autonomes Doivent être approuvées par VC ou l'APT et comprendre, mais sans s'y limiter : <ul style="list-style-type: none"> • Cours de premiers soins • Formation en leadership non liée au sport • Programmes de formation et cours de volleyball auprès d'un tiers 	Jusqu'à 3 points par initiative *	Limite de 3 points par période de maintien (5 ans)
--	-----------------------------------	--

* Veuillez prendre note que le crédit Entraîneur(e) actif(ive) et certaines activités de PP devront être autodéclarées dans le Casier du PNCE. Un guide détaillé sur la façon d'autodéclarer les activités de PP est inclus ci-dessous.

AUTODÉCLARATION

De nombreuses possibilités de perfectionnement professionnel offertes par des organismes au sein du système sportif canadien créditeront automatiquement des points de PP aux entraîneurs participants qui ont un compte Le Casier du PNCE valide. Dans les cas où les points de PP ne sont pas automatiquement crédités, les entraîneurs peuvent *déclarer eux-mêmes* les activités de PP via Le Casier du PNCE. L'approbation de l'APT respective peut être nécessaire avant l'autodéclaration d'une possibilité de PP. Vous trouverez de plus amples informations sur le perfectionnement professionnel et le suivi des points de PP dans le [Guide de maintien de la certification de Volleyball Canada](#).